

Cette enquête a été réalisée entre janvier et mars 2005 par l'Observatoire des Besoins et des Pratiques en Travail Social de l'IRTS de Franche-Comté.

Le questionnaire a été envoyé à 287 personnes diplômées entre juin et décembre 2004. Après une phase de relance le taux de réponse s'élève à 81,5%.

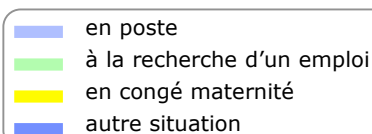
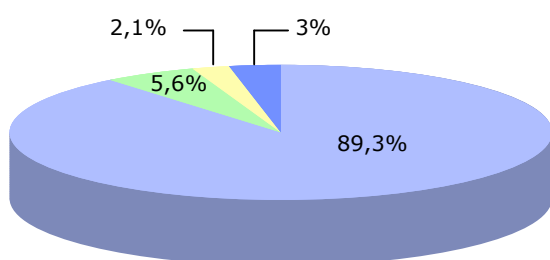
Détail de l'échantillon :

	Questionnaires envoyés	Questionnaires reçus	Part dans l'échantillon
DEASS (Assistante de Service Social)	28	23	9,8%
DEES (Educateur Spécialisé)	70 (26**)	59	25,2%
DEEJE (Educateur de Jeunes Enfants)	15	13	5,6%
CAFETS (Educateur Technique Spécialisé)*	8	6	2,6%
DETIFS (Travailleur d'Intervention Sociale et Familiale)	12 (3**)	11	4,7%
CAFME (Moniteur-Educateur)	21	19	8,1%
BEATEP (Animateur Technicien de l'Education Populaire)*	15	8	3,4%
DEAVS (Auxiliaire de Vie Sociale)	21 (6**)	19	8,1%
CAFAMP (Aide Médico-Psychologique)*	84	66	28,2%
DSTS (Diplôme Supérieur du Travail Social)*	9	6	2,6%
CIS(Cadre d'Intervention Sociale)*	4	4	1,7%
Total	287	234	100%

* formation uniquement en cours d'emploi **dont() en cours d'emploi

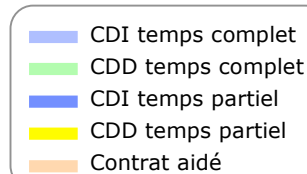
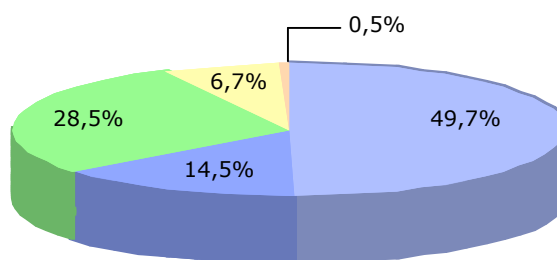
Les résultats ont été traités soit dans leur globalité soit dans leur spécificité. Dans le second cas, les résultats concernant uniquement les personnes ayant suivi une **formation initiale** sont signalés par un * dans les intitulés et celles ayant suivi une **formation initiale en cours d'emploi** par **. D'autre part, certains commentaires font références à des tris croisés qui n'apparaissent pas systématiquement dans ce document.

➔ Quelle situation après l'IRTS ?



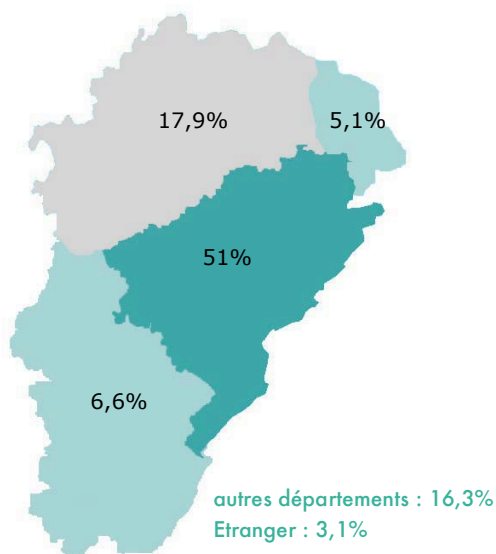
La recherche d'un emploi ne concerne que 5,6% des diplômés. Ceux dans une « autre situation », qui représente 3% des personnes interrogées sont, en général, de nouveau en formation.

➔ Quel contrat de travail ?



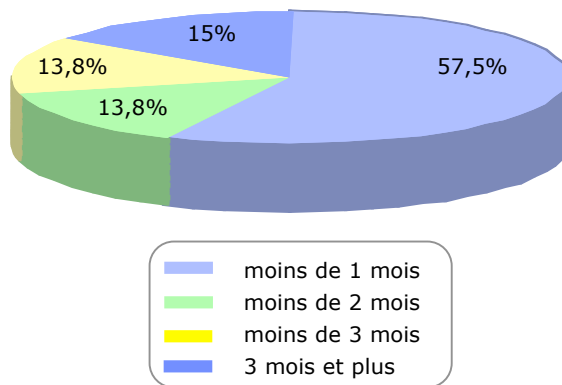
Sur l'ensemble des personnes interrogées, toutes formations confondues, près de 64% sont en CDI (quelque soit le temps de travail).

➔ Quelles zones d'activité professionnelle ?



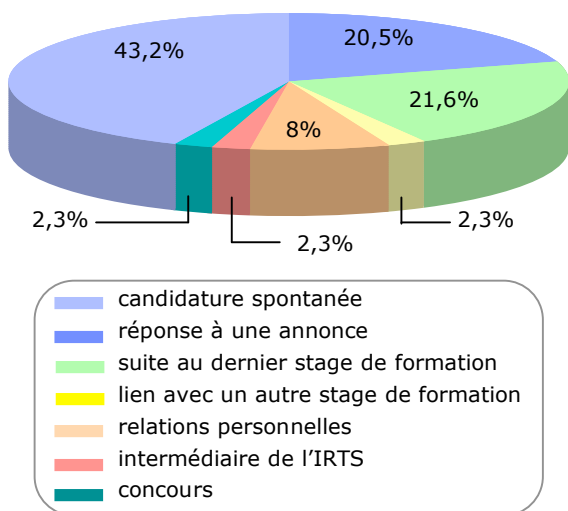
Plus de 80% des personnes travaillent en Franche-Comté. Une personne sur deux travaille dans le Doubs. Les départements du Territoire de Belfort et du Jura ne rassemblent que 11,7% des diplômés. A noter également que 3,1% travaillent à l'étranger (Suisse, Finlande et Canada).

➔ Quelle durée de recherche du 1^{er} emploi ? * (Diplômés voie directe uniquement)



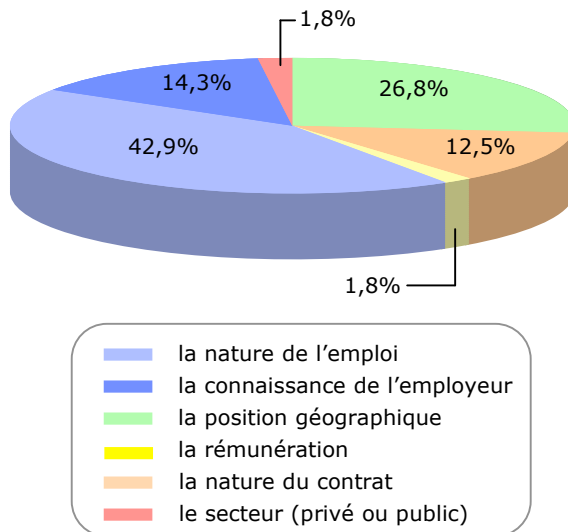
Plus d'une personne sur deux a trouvé un emploi moins d'un mois après la sortie de l'école. Seul 15% des diplômés ont mis plus de 3 mois pour trouver un emploi.

➔ Quel vecteur de recherche du premier emploi ?* (Diplômés voie directe uniquement)



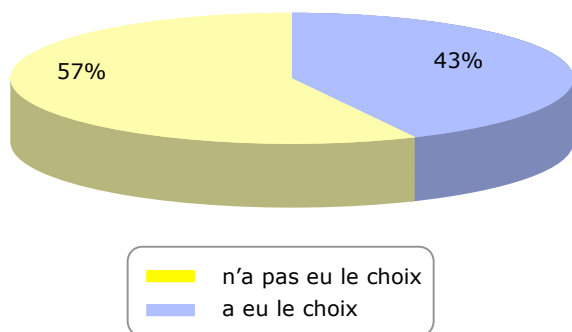
Si la « candidature spontanée » est le meilleur moyen de trouver un emploi, il reste que pour environ une personne sur quatre, les stages effectués durant la formation constituent un tremplin afin d'obtenir un poste.

➔ Quels critères déterminant de l'emploi ?* (Diplômés voie directe uniquement)



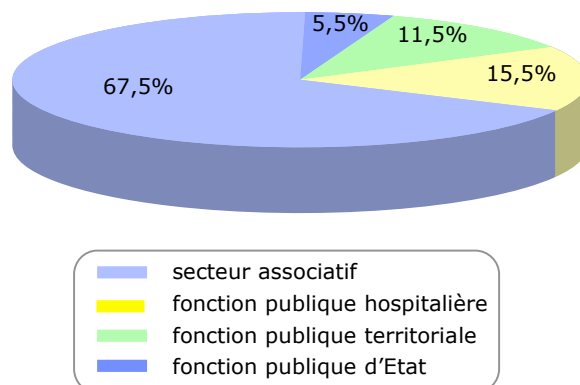
Le premier critère d'appréciation d'un poste de travail est la « nature de l'emploi » avec 42,9% des réponses. Sur le même rang, le secteur (privé ou public) et la rémunération ont beaucoup moins d'importance, ils représentent chacun respectivement 1,8% des réponses.

➔ Quel choix de l'emploi ?*



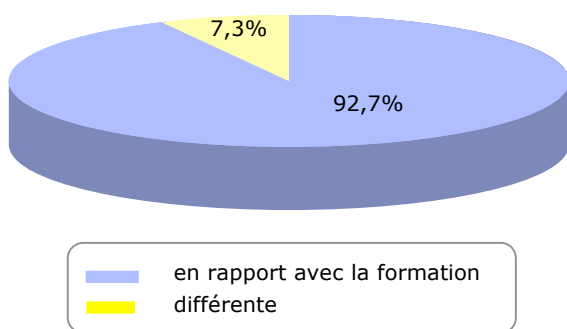
57% des nouveaux diplômés déclarent ne pas avoir eu le choix de leur emploi. Cet aspect est également lié au niveau de formation : plus il est haut plus le choix diminue. Une hypothèse peut être émise quant à la tendance au recrutement de personnes moyennement qualifiées.

➔ Quels employeurs ?



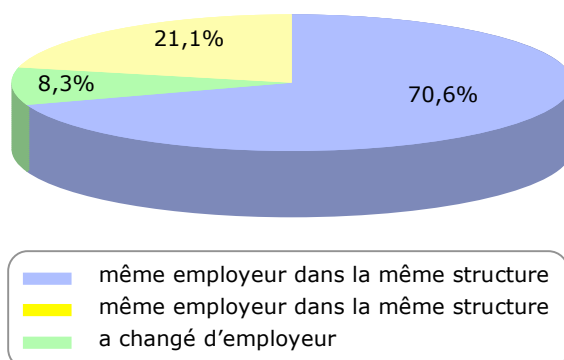
Plus de 67% des diplômés travaillent dans le secteur privé (associatif). Les personnes travaillant dans le secteur public sont majoritairement des assistantes de service social et des animateurs.

➔ Quel exercice professionnel après la qualification ?** (Diplômés cours d'emploi uniquement)



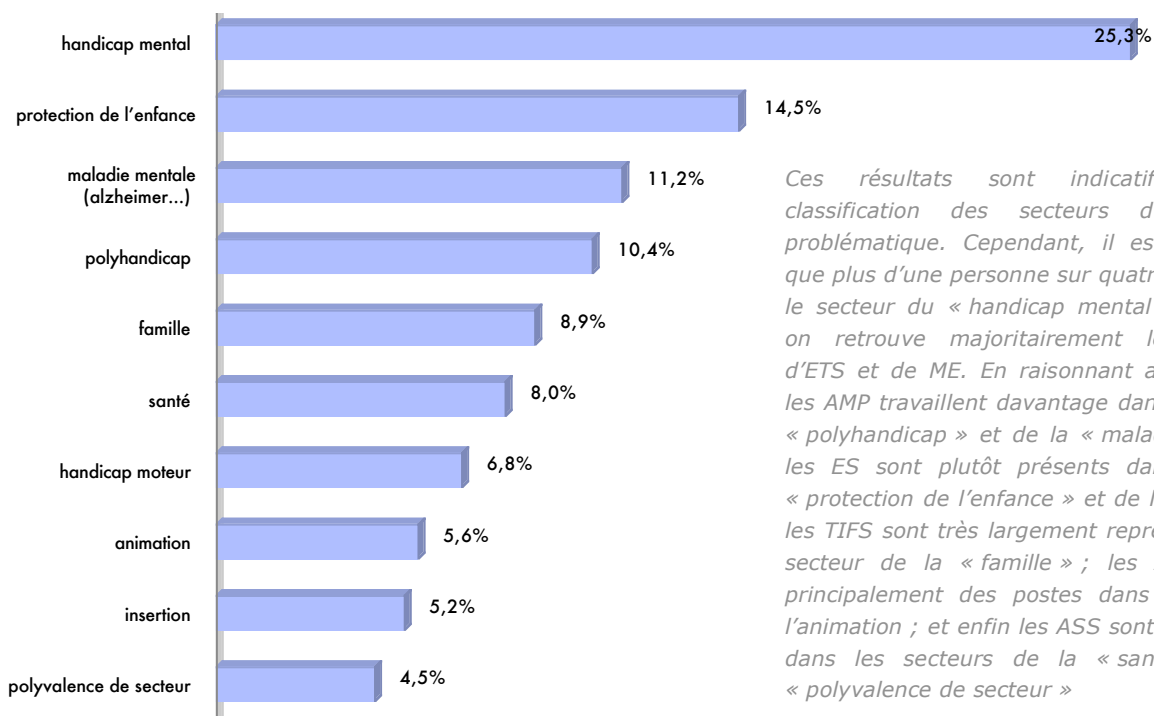
7,3% des personnes exercent une profession différente de leur formation. Ce qui ne signifie pas qu'elles ne travaillent pas dans le secteur du travail social. La formation la plus concernée par ce problème est celle d'AMP. Ainsi certains déclarent exercer les fonctions d'aide-soignante, d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé ou encore d'agent de service hospitalier.

➔ Quels changements de situation professionnelle ?** (Diplômés cours d'emploi uniquement)



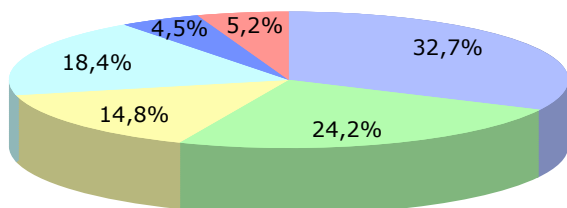
Seules 8,3% des personnes diplômées ont changé d'employeurs à l'issue de leur formation. Les raisons évoquées portent sur l'absence de poste correspondant à la formation, des changements de région, des fins de contrat ou encore des désaccords avec la direction. Parmi les personnes qui restent chez le même employeur, un peu plus d'une personne sur deux a changé de structure.

➔ Quel secteur d'activité ?



Ces résultats sont indicatifs tant une classification des secteurs d'activité reste problématique. Cependant, il est à remarquer que plus d'une personne sur quatre travaille dans le secteur du « handicap mental », dans lequel on retrouve majoritairement les professions d'ETS et de ME. En raisonnant ainsi par filière, les AMP travaillent davantage dans le secteur du « polyhandicap » et de la « maladie mentale » ; les ES sont plutôt présents dans celui de la « protection de l'enfance » et de l'« insertion » ; les TIFS sont très largement représentés dans le secteur de la « famille » ; les ATEP occupent principalement des postes dans le secteur de l'animation ; et enfin les ASS sont principalement dans les secteurs de la « santé » et de la « polyvalence de secteur »

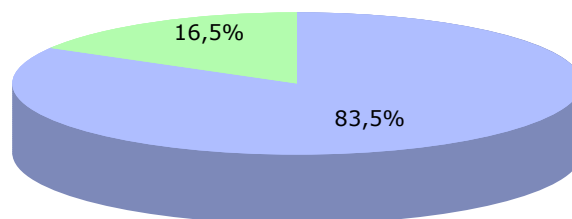
➔ Quels apports de la formation ?** (Diplômés cours d'emploi uniquement)



- une rémunération supérieure
- de nouvelles responsabilités
- un changement de contrat
- un changement de fonction
- n'a rien apporté
- autre

Près d'une personne sur trois a obtenu une rémunération supérieure à l'issue de la formation et près d'une sur quatre de nouvelles responsabilités. Seules 5,2% déclarent que la formation ne leur a rien apporté d'un point de vue professionnel.

➔ Quel avenir en termes de formation ?



- souhaite suivre une nouvelle formation
- ne souhaite pas suivre de nouvelle formation

83,5% des diplômés souhaitent suivre de nouveau une formation. Cependant, il existe une forte disparité entre les filières. Ceux ne souhaitant pas suivre une nouvelle formation sont aussi ceux qui ont les diplômes les moins élevés.



Pour plus d'information :

Gérard Creux
 Observatoire des Besoins et des Pratiques en Travail Social
 Tél. 03 81 41 61 17
creux.g@gni.asso.fr
 4b rue Léonard de Vinci – BP 2107- 25051 Besançon Cedex
www.irts-fc.fr